

Fin de période d'essai abusive?

Par sissib, le 16/03/2010 à 09:20

Bonjour,

J'ai été en CDD à partir du 20/11/09 jusqu'au 18/12/09. Je précise que mon statut est employé non cadre. Mon CDD a été renouvelé jusqu'au 08/01/10.

A la suite de ça un CDI AVEC periode d'essai m'a été proposé. Mon Contrat est en date du 11/01/10 et j'ai signé un avenant précisant une période d'essai de 2 mois le 15/01/10. Aujourd'hui 15/03/10 j'ai été reçue dans le bureau de ma directrice qui a décidé de mettre un terme à ma période d'essai. Selon elle ma période d'essai s'étendait jusqu'au 19/03/10 car ma date d'entrée en CDD était au 20/11/09.

J'ai besoin d'aide afin de savoir si ce n'est pas un procédé abusif car pour moi la periode d'essai devrait prendre en compte ma date de CDI soit le 11/01 et donc prendre fin le 10/03.

J'espère avoir été claire dans mes informations et j'attend avec impatience un retour de votre part!!!

Par **DSO**, le **16/03/2010** à **15:46**

Bonjour,

J'ai du mal à comprendre ce que vous écrivez car votre employeur considère que votre date d'entrée est le 20 novembre 2009 !

Mais une chose est certaine : la période d'essai se situe au 1er jour de votre embauche.

Par ailleurs, si votre CDD s'est poursuivi en CDI, il faut décompter de la période d'essai la durée du CDD à l'issue duquel les relations contractuelles se sont poursuivies.

Espérant avoir été clair à mon tour ! Sinon je vous laisse mon tél. portable: 06-82-66-69-54 Cordialement,